

Le magazine de votre ville

Rencontre

à Combs

N°126
février
2012

**Dossier > musique
à Combs**

Salon de COIFFURE Beausoleil
FÉMININ-MASCULIN

-20%
sur mèches, permanentes et couleurs uniquement le jeudi

mardi et mercredi : 9h30-12h30 / 15h-18h
jeudi : 9h30-13h / 14h-18h30
vendredi : 9h30-12h30 / 14h-18h
samedi : 9h30-13h / 14h-18h30



23 av. de Quincy • 77380 Combs-la-Ville
Tél. : 01 64 13 09 65

SALON de COIFFURE MASCULIN

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 19h sans interruption



23, av. de la République
77380 Combs-la-Ville
01 60 60 71 78



fermélec
valorisez votre habitat

fermeture
électricité
FAAC
AUTOMATISMES ET CONTRÔLES D'ACCÈS

Entreprise qualifiée
QUALIBAT

FENÊTRES PVC BOIS ALU
MIXTE BOIS ALU
VOLETS BATTANT ET ROULANTS
STORES BANNES
CLÔTURES ET PORTAILS
PORTES DE GARAGE

ELECTRICITE GENERALE
NEUF ET RENOVATION
MOTORISATION DE PORTAILS
MOTORISATION DE VOLETS BATTANT
INTERPHONES VIDEO

www.fermelec.com
MAGASIN D' EXPOSITION

38 ter, rue de Villecrenes - 91800 BRUNOY
Tél. 01 69 39 25 25 - E-MAIL : contact@fermelec.com
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le samedi matin sur rendez vous

Credit photo: fotolia-franckU

La Grange Fleurie  De l'amour...
Des fleurs...
encore et toujours !  

Artisan Fleuriste
Saint-Valentin

Place de l'Eglise - 77380 Combs la Ville Tél. : 01 60 60 30 24

EUROVIA VINCI

BITUME

En fait, construire une route nécessite très peu de bitume.

MATIÈRE GRÏSE

Avez-vous idée de toute l'intelligence que contient une route ? Eurovia construit des routes qui désactivent des gaz polluants, drainent la pluie, absorbent le bruit. Des routes plus sûres qui améliorent le freinage, résistent à la chaleur, au gel, aux intempéries. Des routes économes en ressources naturelles. Des routes intelligentes, grâce à la somme des talents de nos collaborateurs.

Eurovia
Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

Eurovia Ile-de-France, ZAE, de l'Ormeau, 32, rue Jean Rostand, BP 60, 77383 Combs-la-Ville cedex.
Tél. 01 60 34 50 50 - Fax 01 64 88 88 55

www.eurovia.com

Réservez
votre espace publicitaire

 dans le **magazine**
de Combs-la-Ville

Contact
Sébastien Cadilhac
06 87 55 08 32





SOMMAIRE

4 Actu

- Les images du mois
- Les vœux du Maire
- Vous avez besoin d'une aide à domicile ?
- Un nouveau Conseil Communal des Ados
- Police municipale renforcée et horaires élargis
- Quelles quêtes autorisées sur la voie publique ?

9 Travaux

10 Elargissons notre horizon

- Carnet de voyage, Vienne
- Informations sénartaises

11 Un peu d'histoire

12 Bien vivre

- La lutte contre les déjections canines se poursuit
- Les marronniers auraient été mieux en Inde !

14 Dossier

- Musique à Combs

17 Économie locale

- Le métier d'agent immobilier

19 Dans vos quartiers

- L'exemple de la Gare

20 À votre rencontre

21 Du temps pour soi

- Dans les coulisses de la boxe thaï
- Expo : les compagnons mis à l'honneur
- Fêtes à venir, dates à retenir
- Mardi gras
- Projections de vidéos à la médiathèque
- Le coin DVD

24 Les associations

26 Vie municipale

27 À noter

La musique adoucit les mœurs...

D'Aristote, traitant sérieusement de la politique – déjà – jusqu'à nos jours en passant par toutes les reprises désormais bien intégrées à notre meilleur langage populaire, on considère en effet que la musique, en elle-même mais aussi pour le plaisir et le bonheur que sa pratique procure, favorise le bien être et l'harmonie.

C'est incontestablement une constante de toutes les sociétés depuis l'origine des temps et, sous toutes les latitudes et grâce à tous les genres, la musique et sa pratique constituent bel et bien des instruments d'expression, de liberté et de plénitude.

C'est pourquoi en encourager et faciliter l'accès et la pratique se situent au cœur de nombreuses politiques publiques, aussi bien au plan national qu'au plan local.

La fête de la musique, grand rendez-vous populaire d'entrée dans l'été, en est une démonstration éclatante, chacun y trouvant sa place et sa satisfaction, dans une ambiance toujours détendue et respectueuse des choix et goûts multiples.

Et tout ce qui peut accompagner la pratique quotidienne et l'incitation à s'y livrer, quel que soit son âge, est bienvenu.

Notre commune n'est pas en reste et il faut saluer la belle énergie diffusée sur notre territoire par les nombreuses initiatives prises en ce domaine pour permettre la meilleure diversité et le meilleur accès à cet art essentiel à la vie.

Les institutions municipales sont au rendez-vous au conservatoire, bien sur, mais aussi à la médiathèque. Elles



Le député-maire Guy Geoffroy a présenté ses meilleurs vœux à la population le 9 janvier 2012.

permettent un accès abordable grâce aux tarifications amorties par le quotient familial.

Mais les secteurs associatif et « privé », par la multiplicité de leurs apports, contribuent de façon non négligeable à la diversification de l'offre, de telle manière que, à l'instar de ce qui se passe chez nous en matière sportive, la pratique musicale est très répandue à Combs-la-Ville.

Dans quelques années, lorsque le nouveau théâtre de Sénart sera construit sur le « Carré », nous bénéficierons pleinement de la nouvelle disponibilité des superbes locaux actuellement affectés à la scène nationale, ce qui permettra d'accentuer encore la diffusion et la pratique musicales sur notre commune.

Cette perspective, à laquelle nous travaillons assidument, ne pourra qu'accroître le plaisir de chacun et la satisfaction de tous.

Bonne lecture !

Votre Maire

Guy Geoffroy





Le 15 janvier, le Salon des collectionneurs a connu encore une fois un grand succès avec de nombreux visiteurs et une soixantaine d'exposants.



L'association des artisans et des commerçants de Combs-la-Ville 2A2C, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la commune, a procédé à la remise des prix des bougies décorées et de l'objet insolite le vendredi 13 janvier 2012 à l'hôtel de ville. Le public nombreux avait fait le déplacement pour admirer les 180 bougies décorées. De beaux lots ont été distribués par les commerçants, tous les participants ont reçu un lot de consolation.



Le Député-Maire Guy Geoffroy a inauguré le «Clos du Breuil» ensemble de 29 logements sociaux (18 appartements et 11 maisons de ville) en présence du président du SAN Jean-Jacques Fournier, de Gérard Seigné, président du directoire de Logement Francilien, de Didier Turba, conseiller général et des locataires.

En entrée de ville, les collectifs bénéficient de balcons et de parking en souterrain et les maisons de petits jardins et de boîtes individuelles. La résidence est labellisée Très Haute Performance Énergétique et certifiée Habitat et Environnement.

Les images...

... du mois...



Un Rendez-Vous de la Fresnaye détonant le 20 janvier avec Elisabetta Potasso cette sulfureuse italienne qui a fait découvrir le théâtre d'objets avec ironie, malice et une pointe d'érotisme.



Le Prix «Un livre, Une commune» 2012 a été lancé officiellement le 27 janvier par le député-maire Guy Geoffroy en présence notamment des commerçants participants.

Le comédien Olivier David a lu des extraits des 7 romans en compétition. Le premier café littéraire aura lieu le 9 mars au Café République.

Voeux du Maire

Bilan de 2011, description des projets pour l'avenir, éléments concrets et clarifications, c'est avec force et conviction que le député-maire Guy Geoffroy, a transmis ses voeux à la population Combs-la-Villaise par l'intermédiaire des personnalités de la commune.

Ce lundi 9 janvier 2012, la salle était comble pour assister aux voeux du député-maire Guy Geoffroy. Après un petit concert donné par les pianistes du conservatoire M. Ohana, lauréats du Prix International de piano «Brin d'herbe», le député-maire a salué les bacheliers combs-la-villais ayant eu une mention au bac. Il a ensuite débuté son discours en soulignant la vitalité des communes malgré la crise, communes «dans lesquelles l'espoir subsiste et l'avenir se construit». Cette solidarité communale se retrouve à Combs-la-Ville où «la situation financière et budgétaire est particulièrement saine dans ce contexte de crise». La Chambre Régionale des Comptes n'a trouvé aucune remarque à faire sur la gestion de la commune durant les cinq dernières années. C'est sur ces bases que le budget 2012 est construit avec «deux réalités : on ne dépense pas plus que ce que l'on a et on se contente de nos ressources». Ceci permet une fois de plus de maintenir les taux d'imposition (depuis 2002) après les avoir baissés de 6% entre 1996 et 2001. «Un budget sage en dépenses de fonctionnement mais qui conserve audace et ambition en investissement». 2011 c'est aussi le renouvellement des représentants des habitants dans les conseils de quartier qui fonctionnent bien. Le député-maire Guy Geoffroy tient également à saluer le travail des jeunes du Conseil Communal des Ados, créé en 2009, dont le projet retenu par la commune, sera mis en oeuvre au printemps. Il s'agit d'un ensemble fitness sur la Borne Blanche pour un montant de 40 000 euros

ACCESSIBILITÉ = EXEMPLARITÉ

«Parce qu'il est important pour nous que chacun trouve sa place, nous faisons face à toutes nos responsabilités en matière d'accessibilité» avec notamment pour 2012

un budget de plus de 150 000 euros pour poursuivre la mise aux normes de nos rues et équipements publics. «Nous sommes fiers d'avoir accueillis en 2011 l'Institut Médico Educatif «La Marelle», cinquième établissement sur la commune à accueillir des personnes avec un handicap».

SOUTIEN SANS FAILLE AUX COMMERÇANTS ET LA SÉCURITÉ COMME PRIORITÉ

La fin 2011 n'a pas épargné nos commerçants, notamment les ruralistes encore victimes de braquages par «de minables personnages». «Avec le soutien de la Préfecture et du Commissariat, nous faisons au mieux et nous allons continuer». La pose des dix-sept caméras, financées à 50% par l'Etat grâce à l'intervention du député Guy Geoffroy, est une des réponses mais pas la seule pour affronter cette délinquance. La police municipale a été renforcée et ses horaires élargis. La demande d'expulsion des «roms» installés illégalement à la Ferme du Chêne Moreau a été traitée par le Tribunal début décembre et l'expulsion a été prononcée avec un délai de trois mois. Guy Geoffroy précise à ce sujet que «celles et ceux qui encouragent et soutiennent ce type d'implantation ne rendent pas service aux «roms» eux mêmes, souvent victimes de trafic d'êtres humains. On peut faire preuve d'humanité de façon différente ce qui éviterait d'exaspérer les populations».

LES GRANDS PROJETS DE 2012

Avec l'implantation de la crèche sur le terrain du pré aux Tilleuls, dans un rayon très proche, toutes les générations seront réunies. Une action est également menée pour regrouper «les plus grands» - le BIJ, le Tremplin 16-20 ans et l'EPA - sur l'Espace Jeunesse République.



Les Brandons «furent un motif de divergences et de polémiques». En 2011 changement d'ambiance et «je suis fier d'avoir convaincu qu'il fallait profiter du site en face des Brandons pour reloger les occupants et reconstruire les Brandons actuels aujourd'hui insalubres». En 2012 toutes les procédures seront lancées, 2013 sera consacrée au financement par l'Etat et au début de la construction pour qu'en 2014-2015 le relogement ait enfin lieu dans des logements neufs, décents et pas forcément plus chers.

La reconstruction du marché «a pris beaucoup de temps parce que l'entente a été compliquée avec La Poste. Cela a duré dix ans!» Finalement La Poste annexe va s'installer place de l'An 2000 et le marché va pouvoir être reconstruit à partir de 2012.

FINISSONS-EN AVEC LES RUMEURS !

Le député-maire Guy Geoffroy a terminé son discours en remettant les pendules à l'heure ! Il a expliqué pourquoi on a dû abattre quelques marronniers de l'avenue de la République (cf. article p. 11). Il a précisé qu'il n'était pas question d'installer une mosquée à Combs-la-Ville mais d'aider la communauté musulmane à acquérir un terrain pour construire une maison communautaire plus grande qui ne sera pas financée par la commune mais intégralement par la communauté musulmane. «On a mieux à faire que de manier ce populisme honteux». Le député-maire Guy Geoffroy a terminé par un message personnel «j'en entends qui disent qu'en 2014 je ne serai pas candidat et bien ils se trompent !».

«Si le monde va mal, si l'Europe est dans l'incertitude, si la France s'interroge, notre commune va bien. 2012 sera ce que vous aurez décidé !»

Vous avez besoin d'une aide à domicile ?

Le Centre Communal d'Action Sociale met à votre disposition un ensemble de services et de prestations vous permettant de continuer à vivre dans votre environnement le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

UN SERVICE D'AIDE À DOMICILE

L'aide à domicile a pour vocation de soutenir et d'accompagner dans la vie quotidienne les personnes âgées qui ont fait le choix de garder une autonomie à domicile, les femmes ayant une grossesse difficile, les personnes en maladie ou handicapées.

Les aides à domicile du pôle social (une vingtaine au total) sont chargées d'accomplir les tâches courantes d'entretien du logement et du linge. Elles

apportent une aide pour les actes (non médicaux) de la vie courante et la préparation des repas, assurent les courses et soutiennent les bénéficiaires pour les démarches simples. Elles peuvent également accompagner les personnes qui le désirent en promenade. Elles contribuent ainsi au maintien des relations sociales et à la qualité de vie des retraités.

La prestation est assurée, après instruction du dossier et évaluation des besoins. La prise en charge financière de ce service est possible sous certaines conditions, par la Caisse de Retraite de l'usager, une mutuelle ou par le Conseil Général, au titre de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) ou de l'Aide Sociale.

Renseignements : 01 64 13 45 16

Un nouveau conseil communal des ados (CCA)



Au collège les Cités Unies, Juliette Bredas, conseillère municipale chargée du CCA présidait le bureau de vote aux côtés du proviseur, M. Roucheray

Les élections des nouveaux membres du conseil communal des ados ont eu lieu les 10 et 12 janvier 2012 au collège les Aulnes et au collège des Cités Unies. Les collégiens se sont fortement mobilisés pour élire pendant deux ans ceux qui porteront les idées et mèneront les projets en concertation avec leurs électeurs, avec le soutien d'une équipe d'animation. Le conseil communal des ados représente la population ados combs-la-villaise tant dans les actions qu'il mène que face aux élus adultes.

Etre élu du CCA, c'est réfléchir avec d'autres sur des envies ou des préoccupations communes, mais c'est avant tout avoir le désir de consacrer du temps à des causes communes.

EN BREF

Repas du mercredi

Le restaurant Paloisel ouvre ses portes aux Seniors le mercredi à 12h pour déjeuner. Vous pouvez aller chercher vos tickets repas à la régie de la Mairie. Coût : 9 €. Une fois par trimestre les anniversaires y sont fêtés. Pour janvier, février et mars rendez-vous le 7 mars.

Renseignements : 06 08 23 44 94

Attention

Il n'y aura pas d'ateliers gymnastique et taï chi ni d'activités en salle d'animation du Pré aux Tillets du 20 février au 2 mars 2012.

Renseignements : 06 08 23 44 94



RESULTATS

RESULTATS - 6ème

Titulaires : Neil DARD, Alexis AMMAR, Garance MARX, Van Steven DANSONGA, Ayoub HADDAOUI, Saïd AL SID CHEIKH,

Suppléant : Duygu KARATAS,

RESULTATS - 5ème

Titulaires : Maxime TAILAME, Antony AMIR ELIAS, Océane AVRILA, Yoan MOSENGO, Marine DIDIOT, Gwenaëlle LESEIGNEUR,

Suppléants : Dylan LEGER, Mathieu DUCLOS, Auriane THELLIEZ

RESULTATS - 4ème

Titulaires : Sara MARTINS, Kahena BOUNABI, Kristina KONG-NDES, Clément CAILLAUX, Orlane CLAVREUL, Marine CASSE, Charlotte EMONIERE, Eva ROUSSEAUX

Suppléants : Kiscillia KONG-NDES, Jamie-Lee JOVINAC

Police municipale renforcée et horaires élargis

Le renforcement des effectifs permet de mettre en place une meilleure présence sur le terrain et une meilleure visibilité des actions de la Police Municipale. Les plages horaires d'action de la Police municipale sont également largement étendues. Elle fonctionne depuis le 30 janvier 2012 dès 8h et jusqu'à 19h du lundi au vendredi et dès 8h30 et jusqu'à 19h le samedi. Une présence en cœur de ville plus importante est assurée afin de lutter contre les incivilités. Neuf agents sont dévolus aux différents secteurs de la ville avec une prise en compte de la problématique du stationnement sur certains axes de la ville. Ces derniers sont en patrouille pédestre ou motorisée et/ou en VTT l'été. D'autre part, nous

vous tenons informés étape par étape de la mise en place de la vidéo protection dans la ville. Le 9 janvier 2012 avait lieu la première réunion avec les deux entreprises adjudicataires : Sogetrel et France Telecom. Le 23 janvier a eu lieu la visite de l'ensemble des sites d'implantation des mâts de caméra. Les travaux commenceront entre la deuxième quinzaine du mois de février et la première quinzaine du mois de mars (génie civil : passage des câbles, des fourreaux...). La mise en service des caméras se fera fin mai, début juin et le poste de la police municipale sera équipé en parallèle.

Police municipale 01 60 60 13 00

Quelles quêtes autorisées sur la voie publique ?

La préfecture de Seine-et-Marne vient d'adresser aux communes le calendrier des journées d'appel à la générosité publique pour l'année 2012. Il est disponible en mairie, vous pouvez également le consulter en format pdf sur le site www.combs-la-ville.fr, (arrêté préfectoral n° 2012CSN°001 du 2 janvier 2012).

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les quêtes et ventes d'objets sans valeur marchande propre sur la voie publique ou dans les lieux publics sont interdites sur tout le territoire du département en dehors des organismes mentionnés, et pour les dates fixées, dans le calendrier annuel des journées nationales d'appel à la générosité publique établi par le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration et publié au

Journal Officiel et en dehors des organismes ayant fait l'objet d'un arrêté municipal ou préfectoral d'autorisation. Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par le Préfet.

En février, deux appels à la générosité publique vont avoir lieu : le samedi 4 février, journée mondiale de lutte contre le cancer, organisée par l'ARC, il n'y a pas de quête sur la voie publique. Il s'agit uniquement d'envoyer vos dons. Du samedi 11 février au dimanche 19 février, campagne nationale « enfants et santé » organisée par l'association Enfants et Santé, là non plus il n'y a pas de quête sur la voie publique.

EN BREF

Autour de la naissance

Du 28 février au 5 avril 2012. Voici la 2^{ème} session de "Autour de la naissance" à l'attention des futurs parents. Tous les lundis et jeudis matin de 9h à 11h, venez préparer l'arrivée de votre bébé en compagnie de la référente famille, de la CAF et de la PMI. Tarif 1€.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Nouvelle maman, nouvelle vie

Nouvelles mamans, venez partager et échanger votre expérience et votre nouvelle vie avec d'autres mamans. Rendez-vous les mardi 14 février, 6 et 20 mars 2012 de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Recrutement de vacataires

Le centre d'activités sociales Trait d'union recrute des vacataires pour le soutien à la scolarité élémentaire et collège (niveau bac + 2 exigé).

Renseignements : 01 60 60 92 44

Prévention Sécurité Civique (PSC 1)

Le stage aura lieu au BIJ les 22 et 23 février de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 pour les 16-25 ans, avec les pompiers du SDIS de Moissy-Cramayel. Attention : les places sont limitées Inscription indispensable - Participation demandée.

Renseignements : 01 60 60 96 60

Stage multimédia

Un stage multimédia a lieu au BIJ les 28 et 29 février 2012 de 13h30 à 15h30 sur le thème « ma ville imaginaire ». Il s'agit d'un atelier de retouche d'images en partant de photos de Combs-la-Ville.

Public : 12-17 ans. Attention : nombres de places limitées inscriptions indispensables pour les deux séances.

Renseignements : 01 60 60 96 60

Devenir du bâtiment 55 rue Sermonoise

Le bâtiment communal situé au 55 de la rue Sermonoise a hébergé durant de nombreuses années la PIJE (Promotion Initiatives Jeunes pour l'Emploi) en tant que locataire. Cette demeure appartient au patrimoine briard mais ne remplit plus les conditions de sécurité et de salubrité nécessaires pour être occupée. C'est pour cette raison que la PIJE a déménagé il y a quelques temps déjà, dans des locaux plus grands et mieux adaptés situés dans la zone économique de l'Ormeau rue J. Rostand. Aujourd'hui seul le rez-de-chaussée de la maison briarde rue Sermonoise est occupé par le local syndical des employés municipaux. Le premier étage est totalement fermé car insalubre. En revanche le sous-sol est sain.

HISTORIQUE

Cette maison va être réhabilitée dans le cadre de la préservation du patrimoine



La demeure du 55 rue Sermonoise sera réhabilitée

briard. Elle est située dans l'une des plus anciennes rues de la commune la rue Sermonoise cœur du village initial. Son nom vient de l'ancien français et signifie «rue où l'on jacasse et où l'on s'attarde pour bavarder» selon Joseph Perret dans *Combs mon village autrefois* ou alors «rue conduisant à l'église ou au sermon» selon Monique Pruvot dans *Combs-la-Ville histoire des rues*. Au moyen-âge c'était l'une des rues les plus animées du village. La maison et le hangar du 55 rue Sermonoise ont abrité le service des pompiers avant qu'il ne soit départementalisé et les services techniques de la commune.

QUEL AVENIR ?

La parcelle (d'une surface d'environ 1500 m²) située derrière la maison était occupée par un vieux hangar et quelques annexes qui ont servi d'ateliers ou de bureau. Ils vont être démolis. Une enquête publique portant sur la désaffectation et le déclassement du domaine public communal de cette parcelle a eu lieu du 7 au 23 novembre 2011. Le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions le 29 novembre 2011 : un avis favorable sans réserve a été donné. Le Conseil Municipal a approuvé ces conclusions par délibération du 23 janvier 2012. La parcelle va donc être vendue par la commune pour permettre la construction d'un petit programme immobilier dont la hauteur respectera bien entendu les règles fixées dans le Plan Local d'Urbanisme et ne dépassera pas la hauteur des constructions actuelles du quartier (12,5 mètres maximum). Le futur propriétaire a pour obligation de conserver et de réhabiliter la maison briarde.

EN BREF

Circulation douce et accessibilité

Réalisation d'aménagements de voirie pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite rue Pierre et Marie Curie, rue Jean-François Millet et rue Jean Moulin par l'entreprise Gotti depuis le 9 janvier. À partir du 16 avril création d'une circulation douce avenue Malraux depuis le giratoire place René Cassin jusqu'au parking du lycée Galilée.

Coût total : 159 739 euros

Travaux d'assainissement

Le San de Sénart réhabilite le réseau d'assainissement dans les rues de Lieusaint, de Paloisel, Jules Ferry et des Ecoles. Ceci nécessite dans certains cas des déviations de circulation.

Restauration façade du BIJ



La rénovation de la façade de la Villa République, demeure du XIX^{ème} siècle abritant le Bureau Information Jeunesse sera bientôt terminée. Un soin particulier a été apporté aux médaillons en céramique.

Avenue André Malraux

La mise en place de la vidéo-protection nécessite le passage de la fibre optique pour relier le Centre de surveillance urbain de Sénart aux bureaux des polices municipales des communes participantes. Le San de Sénart effectue donc actuellement des tranchées avenue André Malraux (entreprise GFK TP), nécessitant une circulation alternée. Les travaux commencés le 16 janvier dureront deux mois environ.

Carnet de voyage n°3 : Vienne



Ville historique au bord du Danube, Vienne fût la capitale de l'empire des Habsbourg pendant près de sept siècles et celle de l'Autriche en 1918. Elle est classée au patrimoine mondiale de l'humanité par l'Unesco avec son cadre romantique et son architecture flamboyante. En plein centre ville, le Château baroque de Schönbrunn invite à retrouver Sissi dans les appartements impériaux, alors que dans l'Orangerie, les notes de musique du duel Mozart / Salieri s'égrènent pour l'éternité. Au Palais impérial de la Hofburg, le Bal de l'Empereur, chaque 31 décembre, perpétue la tradition.

Les gourmets, au Café Sacher, face à l'Opéra, dégustent le gâteau le plus célèbre au monde, la Sacher Torte, avec l'Einspänner, café noir et

crème fouettée. Pour les chineurs, le bonheur se trouve au marché aux puces chaque samedi, près du métro Kettenbrückengasse. Les privilégiés admirent au Musée de la Sécession, la Beethoven Frieze de Klimt, mais l'émotion est à l'Osterreichische Galerie en contemplant le Baiser. Gustave Klimt et Joseph Hoffmann sont exposés à la Galerie du Belvédère jusqu'en mars.

À applaudir : à quelques 500 kms de Vienne, Innsbruck a accueilli en janvier, les premiers JOJ d'hiver, jeux olympiques de la jeunesse, avec plus de 1000 athlètes de 14 à 18 ans. Le but est d'encourager la participation aux activités sportives et améliorer le niveau physique des jeunes, gagner des médailles est secondaire.



À NOTER

L'installation en décembre 2011 par la municipalité, de la Commission consultative des Echanges internationaux, qui se veut un lieu d'échanges entre tous les intervenants, associations, services municipaux et élus, concernés par le jumelage et la coopération. Le but est d'améliorer la communication et la vision d'ensemble des échanges réalisés sur la ville. Vous avez des avis sur le sujet ? Vous êtes les bienvenus ! Laissez vos coordonnées à l'accueil de la mairie, nous vous contacterons.

Informations sénartaises



IL RESTE DES PLACES DE PARKING À LA GARE

Deux parcs de stationnement sont à disposition

des usagers du RER D en gare de Combs-la-Ville et en gare de Lieusaint-Moissy. Le San de Sénart en a confié la gestion à la société Effia. Ces parcs sont ouverts 24h / 24 et 7j/7 et des agents d'exploitation sont maintenant présents en continu de 6h à 21h du lundi au vendredi (depuis le 2 janvier 2012). Les tarifs de ces deux parcs de stationnement sont harmonisés (à titre indicatif : 1 jour = 3€, abonnement mensuel = 30€ et abonnement annuel = 90 €).

Le parking de la Gare de Combs-la-Ville - Quincy, a une capacité de 395 places et a fait l'objet d'importants travaux de rénovation en 2010 (vidéo protec-

tion, accès sécurisé, paiement par carte bleue, accessibilité pour personnes à mobilité réduite, borne de recharge pour véhicule électrique...). Ces travaux sont achevés et quelques dizaines de places sont encore disponibles.

Tél. parking : 01 60 60 87 24

Tél. service clients : 0 825 888 826

TRANSPORT : LA FIN PROGRAMMÉE DU DISPOSITIF FUN PASS

À la fin des années 1990, le San a créé le titre Fun Pass, à destination des étudiants de moins de 21 ans fréquentant un établissement scolaire du territoire de Sénart. En 2005, du fait d'une nouvelle organisation dans les transports publics d'Ile-de-France (législative et tarifaire), le San remplaçait le titre Fun Pass par le financement à 50% du coût des carnets de tickets T pour les étudiants. La Commission Gestion Urbaine du 6 octobre 2011 a proposé

d'arrêter le dispositif à la rentrée scolaire 2012/2013 car il existe déjà une multitude de tarifs réduits mis en place par le STIF (qui organise et développe les transports publics de voyageurs) qui couvre largement le public visé par l'aide apporté par le San. Le guide tarifaire présentant les différents titres de transport dont peuvent bénéficier les jeunes lors des activités scolaires et périscolaire est disponible sur le site du STIF. Il est recommandé de le consulter et d'utiliser les tarifs proposés à la place de l'ancien dispositif Fun Pass.
Renseignements : www.stif.info

SURVOL DU TERRITOIRE

Attention jusque mi mars il est possible qu'une nuit vous entendiez un avion survoler la ville car il est chargé par le San de Sénart, dans le cadre du plan climat d'établir une thermographie aérienne montrant les déperditions de chaleur sur les habitations, bâtiments publics...

Edmonde Charles-Roux a séjourné à Combs-la-Ville

La très belle demeure du Moulin du Breuil ancienne propriété de madame Coty (fille de François Coty le créateur de parfums), fût, entre autres, habitée par Hélène Rubinstein (1870-1965), pionnière de la cosmétique moderne, qui prêta à son amie Edmonde Charles-Roux alors en pleine écriture de son premier roman, la petite maison de campagne située à gauche du Moulin du Breuil.

Pendant la guerre, le moulin du Breuil (qui date du Moyen-Âge et a fonctionné jusqu'au XIXème siècle), fut occupé par les troupes allemandes. Après la guerre, il est rendu à sa propriétaire Helena Rubinstein (qui l'avait achetée en 1932 et revendu au milieu des années 60) qui va œuvrer pour lui faire retrouver son faste d'antan. Passionnée pour les arts premiers, pour la culture, elle va y recevoir ses amis peintres musiciens ou écrivains de l'époque.

C'est dans la petite maison de campagne (qui fait partie de la propriété du Breuil) qu'Edmonde Charles-Roux réside pendant plus d'un an pour écrire *Oublier Palerme*, Grasset, (traduit aujourd'hui en plusieurs langues l'hébreu, le chinois...), livre qui sera couronné par le prix Goncourt en 1966. Année inoubliable à plus d'un titre puisqu'elle rencontre aussi celui qui allait devenir son mari en 1973, Gaston Defferre.

QUI EST EDMONDE CHARLES-ROUX ?

Née le 17 avril 1920 (toute sa famille est originaire du Midi, ses parents étaient de Marseille). Edmo-

nde Charles-Roux fût infirmière ambulancière volontaire pendant la Seconde Guerre mondiale, membre active de la Résistance française, décorée de la Croix de guerre, avec plusieurs citations, chevalier de la Légion d'honneur en 1945, elle est, aujourd'hui, l'un des plus grands écrivains français vivants.

Son parcours : en 1946, Edmonde Charles-Roux entre à la rédaction d'un journal en voie de création, un hebdomadaire féminin : *Elle* et y reste deux ans. Ensuite, elle travaille à l'édition française du journal *Vogue* en tant que courriériste, où elle devient rapidement Rédactrice en Chef, et le demeure pendant 16 ans. En 1966, Edmonde Charles-Roux quitte *Vogue* pour avoir voulu imposer une femme de couleur en couverture du magazine.

Le 13 septembre 1983, Edmonde Charles-Roux a été élue membre de l'Académie Goncourt. Le 5 mars 2002, elle en devient la présidente.

À Combs-la-Ville, lors de l'inauguration de la place Gaston Defferre en 1986, elle fût invitée par la municipalité et déclara à ce moment «vivre ce déplacement comme un pèlerinage.»

Sur le site de l'académie Goncourt une biographie complète est disponible : <http://www.academie-goncourt.fr>



© Collection Joseph Perret

La lutte contre les déjections canines se poursuit



Comme nous l'avions déjà annoncé, du 6 au 10 février, un animateur de l'association Vert de Ville interviendra sur la commune pour sensibiliser les propriétaires de chiens au ramassage des déjections canines et les informer sur la réglementation en vigueur. L'animateur sera présent tôt le matin et le soir dans plusieurs rues des cinq quartiers de la ville. Il remettra aux personnes une fiche indiquant la réglementation, les lieux dans lesquels se trouvent un distributeur de sachets et distribuera des sachets de ramassage fournis par la commune.

FAIRE RESPECTER LA RÉGLEMENTATION !

Après cette longue phase de sensibilisation qui a commencé par des articles dans *Rencontre* et avec l'affiche ci-contre dans le cadre de la campagne propreté menée durant toute

l'année 2011, une phase répressive commencera pour faire appliquer la réglementation. Les propriétaires de chiens sont prévenus. Un arrêté municipal a été pris le 10 octobre 2011 stipulant que «les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les canivaux, les parc, les espaces verts publics aménagés et entretenus par la commune». Il précise «qu'il est fait obligation à toute personne accompagnée d'un animal de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de cet animal (...)». Aussi à partir du 11 février 2012 les verbalisations s'intensifieront et les contrevenants encourront une amende de 35 euros.

Des sacs de ramassage sont disponibles à l'accueil de la mairie, au centre technique municipal, au Pôle social, au centre d'activités sociales Trait d'Union, au Château de la Fresnaye et chez certains commerçants.

Les marronniers auraient été mieux en Inde !

Certains marronniers situés avenue de la République ont été coupés. Certains s'en sont offusqués, certains autres «courageux» ont préféré le courrier anonyme. Il est donc important de préciser la raison de cette action. La mairie n'a rien contre les marronniers et en général, n'abat pas des arbres pour le plaisir. Sachez que ces marronniers, plantés il y a très longtemps, sont des marronniers d'Inde, essence de montagne qui redoute la sécheresse de l'air et qui, en milieu urbain, s'asphyxie progressivement. Bref ces arbres, plantés par d'autres, ne sont pas adaptés, ont beaucoup souffert de ce milieu et ont mal vieilli malgré les campagnes d'entretien que nous avons effectuées. La responsabilité du député-maire Guy

Geoffroy, pourrait être engagée si un arbre tombait sur un passant. Il fallait malheureusement en couper. Et nous n'en avons coupé que de 0 à 2 par an en moyenne pour des raisons d'entretien.

LA MAIRIE PLANTE BEAUCOUP PLUS D'ARBRES QU'ELLE N'EN COUPE !

À Combs-la-Ville, depuis 2005 nous avons planté, cinquante arbres par an en moyenne. Citons le square Idalion, l'espace naturel sensible classé et protégé situé derrière l'Hôtel de Ville, le parc de la Tour d'Aleron, la rue Jean-François Millet, et l'allée des Princes plantée en 1998 sans parler de la Borne Blanche, espace de 6 hectares sur lequel on trouve 13 555 nouveaux arbres plantés.



Les arbres du parc central



Musique à Combs

© jeancliac - Fotolia.com

À Combs-la-Ville chacun doit pouvoir recevoir une formation musicale, trouver une structure apte à répondre à son appétit musical et exprimer sa créativité au sein d'un groupe, d'un orchestre symphonique, d'une harmonie ou d'une chorale... Le conservatoire Maurice Ohana et les associations présentes dans la ville permettent l'épanouissement par la musique.

Combs-la-Ville garantit un enseignement de la musique de qualité pour le plus grand nombre, accompagne et développe les pratiques collectives de la musique, et sensibilise les nouveaux publics à la pratique musicale avec son conservatoire à rayonnement communal (CRC).

Dans la ville certaines associations répondent aux enjeux de l'action culturelle en accompagnant les non initiés vers une première expérience musicale. La ville soutient ces associations à travers des aides logistiques ou financières afin d'encourager la diversité des pratiques collectives, de les accompagner dans la

progression qualitative de leur production et de rechercher une meilleure proximité de l'offre musicale sur l'ensemble du territoire.

Le dossier qui suit vous permettra d'identifier chacune de ces structures et vous laissera sans doute penser qu'il y en a pour tous les goûts !

FAIRE DE LA MUSIQUE AU CONSERVATOIRE MAURICE OHANA ET À SÉNART

Le Conservatoire Maurice Ohana est l'acteur principal de la politique

musicale développée à Combs-la-Ville. Avec un souci constant d'ouverture et d'innovation pédagogique, il développe, outre ses formations spécialisées, diverses actions d'éducation musicale en direction des écoles, en particulier autour du chant et de la pratique instrumentale, et porte d'autres partenariats culturels autour de la musique. Le conservatoire de Combs-la-Ville (baptisé du nom de Maurice Ohana le 16 janvier 2010) est un établissement d'enseignement artistique, dit «à rayonnement communal», agréé par l'Etat. En conformité avec le schéma d'orientation pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication,

les élèves peuvent suivre un cursus musical organisé en cycles, de l'éveil (4 ans) jusqu'à la fin d'un troisième cycle diplômant (sanctionné par des examens intercommunaux). Une trentaine de disciplines instrumentales et théoriques y est enseignée par des enseignants tous diplômés d'Etat. La plupart de ces enseignants sont bien sûr des musiciens et développent une pratique artistique personnelle qui contribue à nourrir leur pédagogie.

Membre du « Réseau des Musiques de Sénart », le conservatoire est destiné en priorité aux enfants et adultes de Combs-la-Ville mais accueille également des enfants et adultes venant de la Ville Nouvelle de Sénart ou des communes avoisinantes.

L'ENSEIGNEMENT

Le conservatoire assure à ses élèves un parcours individualisé de toutes les disciplines instrumentales. Un parc instrumental permet à ceux qui le désirent de louer certains instruments pour l'année scolaire.

Selon leur âge et leur niveau, les élèves ont la possibilité d'intégrer un des quatre orchestres suivant : orchestre du 1^{er} cycle, orchestre 2^{ème} cycle Jeunes Musiciens de Sénart, orchestre 3^{ème} cycle Ensemble instrumental de Sénart, et orchestre d'harmonie. Ce dernier participe à la vie communale en jouant lors des différentes cérémonies patriotiques de l'année. Il existe aussi trois types de chorales (chorale enfants/ados ; chorale adulte ; chorale sénior), un ensemble vocal, plusieurs ensembles de Musique de chambre et des Ensembles instrumentaux (flûte, guitare, clarinette, cordes, etc).

Une formation musicale tous niveaux et des cours de culture musicale sont également dispensés, ainsi qu'une préparation à l'option musique du baccalauréat.

Les interventions en **milieu scolaire** sont régulières, hebdomadaires, dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Elles proposent une initiation à la



Cécile Delanoue et trois de ses élèves interviennent dans les crèches

musique (chorale, initiation rythmique, découverte des instruments, notions d'histoire des musiques dans toute leur diversité). Des interventions ont aussi lieu **en crèche** avec un rythme hebdomadaire et un intervenant spécialisé.

L'INTERCOMMUNALITÉ AVEC LE RÉSEAU DES MUSIQUES

Le réseau des musiques (collectif des directeurs des conservatoires sénartais) intervient sur plusieurs axes dont les pratiques collectives, tant pour les élèves que pour les musiciens amateurs. Selon leur âge et leur niveau, les élèves ont la possibilité d'intégrer soit l'orchestre des Jeunes Musiciens de Sénart soit l'Ensemble Instrumental de Sénart.

Par ailleurs, le San de Sénart a contribué à la création, sous la forme d'une aide financière, de places en instruments dits « rares » c'est-à-dire des instruments comme le hautbois, le basson ou le trombone qui sont essentiels aux pratiques d'orchestre et dont les classes sont traditionnellement moins fournies que le piano ou la guitare. Le réseau des musiques met aussi en place des projets artistiques intercommunaux comme le Piano dans

tous ses états (thématique sur l'Espagne pour l'année 2012), Trans-gratt., et Violon Irlandais.

LES AUTRES MISSIONS DU CONSERVATOIRE

L'enseignement initial reste une priorité du conservatoire mais n'exclut pas les opportunités d'une future professionnalisation de certains élèves (entrée dans des Conservatoires nationaux d'enseignement supérieur, dans des centres



Bernard de Vienne en résidence au conservatoire Maurice Ohana

de formation d'enseignants CEFEDEM ou CFMI). D'ailleurs un dispositif est mis en place par le Réseau des Musiques de Sénart pour octroyer des bourses à ces élèves. Par ailleurs, quelques élèves du conservatoire de Combs-la-Ville ont été lauréats de différents concours internationaux et ont pu obtenir les plus hautes récompenses.

Le conservatoire est également un lieu ressource (orientation, conseil, mise à disposition de locaux en faveur de la pratique amateur). Des formations peuvent être proposées par le San de Sénart aux enseignants des conservatoires à partir d'un référentiel commun.

C'est aussi un lieu de diffusion : la saison artistique des élèves représente une quarantaine de manifestations publiques par an allant de la simple audition de classe aux grands spectacles donnés au théâtre de la Coupole en passant par les concerts d'orchestre. Le conservatoire tisse des partenariats réguliers avec

d'autres services de la ville : la médiathèque (cf. encart page suivante), les Rendez-Vous de la Fresnaye (27 spectacles musicaux programmés depuis 2005), diverses associations locales selon les projets.

Enfin le conservatoire se veut avant tout un lieu de création (résidence de compositeurs, approches de la musique contemporaine, partenariats divers avec différentes institutions : Scène nationale de Sénart, La Maison des Pratiques Artistiques Amateurs à Paris, autres conservatoires franciliens, etc).

CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION MAURICE OHANA

Ce concours de composition est organisé en partenariat entre l'Association des Amis de Maurice Ohana et la ville de Combs. Il est également soutenu par le San de Sénart, la Scène nationale de Sénart, la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs à Paris, les Editions

Billaudot, la Sacem et le CDMC (Centre de Documentation de la Musique Contemporaine). Les compositeurs Cyril Michaud, Jeremias Iturra et Yvan Bellocq ont été sélectionnés parmi treize concurrents venus de toute la France. Le 17 février à 20h30 au théâtre de la Coupole les œuvres de chacun d'entre eux seront données en création par des élèves de divers conservatoires franciliens. À l'issue du concert, le jury, composé de cinq personnalités du monde musical, attribuera le Prix de composition Maurice Ohana offert par la Maison des Pratiques Artistiques Amateur (MPAA). Par ailleurs, l'œuvre du lauréat sera publiée par les éditions musicales Gérard Billaudot. Pour ponctuer ce concert, les professeurs du Conservatoire de Combs-



PORTRAIT

BRUNO GINER,

**DIRECTEUR DU
CONSERVATOIRE
MAURICE OHANA**



Bruno Giner dirige le Conservatoire Maurice Ohana depuis 2003. Titulaire du CA de directeur et du Prix Hervé Dugardin (décerné par la SACEM en 1998), il a signé une cinquantaine d'œuvres instrumentales ou vocales composées pour diverses formations de chambre, chorales ou orchestrales. La plupart de ses œuvres est jouée dans de nombreux festivals français ou internationaux et régulièrement interprétée par différents solistes ou ensembles de musique contemporaine. Une dizaine d'entre elles a fait l'objet d'enregistrements discographiques, dont *Charlie*, opéra de poche d'après *Matin brun* de Franck Pavloff (Label Signature Radio France).

Parallèlement à ses activités compositionnelles, Bruno Giner collabore depuis de nombreuses années à différentes revues musicales, encyclopédies ou labels discographiques et signe plusieurs livres dont deux sont consacrés à la musique sous le III^e Reich (*De Weimar à Terezine 1933-1945 : l'épuration musicale* - Editions Van de Velde, 2006 ; *Survivre ou mourir dans les camps nazis* - Editions Berg International, 2011).

la-Ville interpréteront quelques œuvres de Maurice Ohana : *Satyres* pour deux flûtes (Marie Bénichou et Clélia Lorenzoni), *Pour les quintes et Cadences libres* pour piano (Aude Bourdonneau), *Imitations-Dialogues* pour piano et percussions (Katherine Desboeufs et Mathieu Prat), *Sacral d'Ilx* pour hautbois, cor et clavecin (Frédéric Barboteu, Jean Pierre Bouchard et Véronique Bellone).

Les autres pratiques musicales à Combs

Au côté du Conservatoire de Combs-la-Ville, plusieurs associations répondent aux besoins des Combs-la-Villais en matière de formation, de pratique musicale et participent activement à la vie culturelle et artistique de la ville.

Créée en 1964, la **Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)** fût l'un des premiers lieux de musiques actuelles de Seine-et-Marne. Aujourd'hui elle propose des concerts et la possibilité d'apprendre la musique dans un cadre non contraint (ce n'est pas une école). Les activités musicales sont proposées sous forme de cours individuels avec la possibilité d'apprendre à jouer du piano, de la guitare, de la basse, de la batterie, du saxophone, du violon et de la flûte traversière. Il existe aussi des cours collectifs avec l'éveil musical proposé aux enfants de 3 à 8 ans et la formation musicale pour les enfants, pour les adultes. Il y a aussi des ateliers d'orchestre comme *Créative Orchestra*, création musicale originale dirigée par Stéphane Rault ou encore *Canal Historique Orchestra*, patrimoine revisité des musiques actuelles des Beatles à nos jours... dirigé par Gabriel Sagliocco et le *Latino Orchestra* dirigé par Franklin Lozada.

Le **Big-Band EDY** est la plus ancienne association musicale de Combs ! L'Harmonie Echos de l'Yerres a été créée en 1960 par Christian Devemy, musicien à la Garde Républicaine. Elle organise alors à Combs les premiers cours de musique qui constitueront au tout début des années 80, les bases de l'Ecole de Musique qui ne s'appelaient pas encore Maurice Ohanna.



Le répertoire « jazz » de la formation s'est affirmé à partir de 1990, lorsque Patrice Creveux en a pris la direction musicale. Le Big-Band se produit une dizaine de fois par an. La formation actuelle se compose d'une petite vingtaine de musiciens, quasiment tous amateurs. La vocation pédagogique de l'association se pérennise par son souhait d'accueillir dans l'orchestre des musiciens de différents niveaux afin de leur offrir un soutien efficace à leur progression.

L'Association **Jeunesse, Evasion, Musique (JEM)**, a comme objectifs d'accompagner de jeunes élèves musiciens dans leur découverte de la musique d'ensemble et de promouvoir les rencontres entre structures musicales amateur en France et à l'étranger (Allemagne, Québec...). La JEM dispense un enseignement collectif d'orchestre qui prend le relai du cours individuel en développant les qualités d'écoute, de mise en place et en initiant les principes d'écriture musicale d'orchestre. La JEM encadre actuellement le travail de trois petites formations (juniors, les « Rase-Notes »...), ados et seniors qui répètent régulièrement un répertoire variétés et jazz et se produisent dans diverses occasions à caractère associatif.

Le **Cours de Musique Patrice Creveux** créé en 1981 accueille en cours particulier enfants et adultes dans tous les styles musicaux. Les instruments enseignés : claviers (piano, orgue, synthétiseur), batterie, guitare classique et électrique, basse, flûte, saxophone et chant variétés et jazz.

Tintinnabule est une association qui dès 1988 a proposé de très beaux spectacles de chansons pour l'enfance. La



ÉVÈNEMENT

**La musique face à l'Histoire
le samedi 11 février 2012**

Quelle influence peut avoir la grande histoire sur celle plus modeste de la musique ? C'est ce que vous propose de comprendre, le partenariat conservatoire-médiathèque avec une conférence de Bruno Giner, suivi d'un concert du Quatuor Ponticello et des élèves du conservatoire

- Conférence à la médiathèque à 15h30
- Concert au conservatoire à 17h30

**Renseignements : 01 64 88 77 00 ou
01 64 88 61 53**

programmation volontairement éclectique, donne à des artistes confirmés ou à de jeunes talents, la possibilité de jouer dans des lieux adaptés. Elle crée une dynamique de spectacles (rencontre d'artistes sur scène, ou en relation avec des amateurs). Elle vise à développer et à nourrir l'esprit critique par une large présentation du spectacle vivant vers un public de tous âges. Le Festival Tintinnabule est très attendu chaque année (édition 2012 du 5 mars au 4 avril). *Chansons pour l'Enfance* se propose d'être une des vitrines de la chanson pour l'Enfance, dans sa plus grande diversité.

Sur le territoire de Sénart on trouve aussi le **Chœur Variatio** (ensemble vocal de haut niveau) dirigé par Jean-Marie Puisant. Le Chœur Variatio rassemble des chanteurs expérimentés mais non professionnels. Les choristes sont recrutés sur audition et sélectionnés sur leurs compétences vocales et musicales ainsi que sur leur autonomie, afin d'aborder un répertoire exigeant allant de l'époque baroque à nos jours.

Citons enfin l'association **Chorus Musica** qui organise des stages tous les étés.

Toutes les coordonnées sont disponibles dans le guide des associations, l'annuaire ou le site Internet de la commune www.combs-la-ville.fr



L'agent immobilier vous aide à vendre ou acheter un logement

© Secret Side - Fotolia.com

Heureux propriétaire ! L'agent immobilier est là pour faire visiter votre bien mais aussi pour trouver le bon quartier ou la maison de vos rêves ; Mais également pour empêcher les curieux de visiter votre maison ou perdre votre temps et votre argent à visiter des biens qui ne correspondent pas à leurs descriptions ; Il connaît les prix et les risques encourus lors d'une transaction. Il fait respecter les obligations et réglementations liées au marché immobilier, nombreuses et évoluant régulièrement.

L'agent immobilier vend ou loue appartements, maisons et locaux commerciaux ou industriels. Il est un intermédiaire entre les deux parties de la transaction. Pour exercer, il faut être titulaire d'une carte professionnelle délivrée par le préfet. À Combs-la-Ville, il existe huit agences immobilières prêtes à dénicher pour vous le logement qui vous convient.

AVOIR LA BOSSE DU COMMERCE ET LE SENS DU CONTACT

Afin d'obtenir des mandats de vente ou de location, l'agent immobilier prospecte sa clientèle potentielle et évalue des biens. Il diffuse l'information concernant le bien à vendre ou à louer

sous forme de petites annonces à paraître dans la presse ou sur Internet et au siège de l'agence. Il fait visiter les appartements ou maisons, conseille les futurs acheteurs ou loueurs. C'est lui qui engage la négociation avec le propriétaire du logement et mène la transaction à son terme. C'est une prestation de service qui consiste à rapprocher les vendeurs de biens immobiliers avec les acquéreurs en y apportant une valeur ajoutée. Cela sous-entend deux services : d'une part, celui apporté au vendeur, d'autre part, celui apporté à l'acquéreur. En cas de vente d'un appartement, l'agent immobilier peut être chargé de la rédaction de l'avant contrat, précédent l'acte de vente. Il vérifie les renseignements indispensables au bon déroulement du

projet (titres de propriété du vendeur du bien, description détaillée et exacte du logement...) et il assiste le client pour des recherches telles que certificats d'urbanisme, hypothèques, formules de prêts, conditions de crédit.

Beaucoup d'agents immobiliers sont également administrateurs de biens. À ce titre, ils sont chargés par les propriétaires de la gestion (loyers, charges, baux) et de toutes les tâches d'entretien des immeubles qui leur sont confiés. Le travail de l'agent immobilier se partage entre l'agence et de nombreux déplacements. Les horaires sont irréguliers.

L'agent immobilier doit allier de solides connaissances juridiques commerciales

et techniques à un sens aigu de la psychologie. Il faut des qualités commerciales, avec, entre autres, la psychologie du client, mais aussi de la rigueur technique, juridique et financière. C'est donc un métier plus complexe qu'il n'y paraît : *«La complexité du métier réside dans la grande subjectivité du rapprochement entre un bien immobilier et son acquéreur, car ce métier n'est pas un jeu de legos, les choses ne peuvent pas s'emboîter parfaitement. Mettre en relation un vendeur et un acquéreur suppose la constitution d'un stock de biens pour répondre à la demande. Ce n'est pas une mince affaire et c'est un aspect trop souvent sous estimé. Il peut pourtant représenter 70 % du travail nécessaire. Et puis, en parallèle, il y a la constitution et l'entretien du fichier d'acquéreurs, qui va nécessiter une analyse fine et rigoureuse de la part du conseiller.»*

LES ÉTUDES ET LA FORMATION

Pour travailler dans l'immobilier, il existe des formations spécifiques du BTS au bac + 5. La tendance est à la hausse des qualifications. Le BTS professions immobilières est apprécié sur le marché. Pour débiter dans le métier notons également un BP professions immobilières, accessible aux personnes déjà dans la vie active. L'université propose des formations à bac + 4 ou 5. Deux écoles privées, reconnues par la profession, assurent un enseignement spécialisé

après le bac : l'École supérieure des professions immobilières à Paris et l'Institut national supérieur de l'immobilier à Toulouse. Enfin, certaines écoles de commerce proposent des 3^{ème} cycles en management immobilier.

Après quelques années d'expérience en tant que salarié, l'agent immobilier peut se spécialiser par type de bien (immobilier industriel, immobilier de prestige) ou créer sa propre agence.

N'est pas agent immobilier qui veut ! Seul le titulaire d'une carte professionnelle (à renouveler tous les 10 ans depuis 2007) délivrée par la préfecture, peut officier et procéder aux transactions.

LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS DE LA PROFESSION

Les clients sont à mille lieues de s'imaginer les difficultés que l'on peut rencontrer. Ainsi, ils sont souvent amenés à percevoir notre métier trop négativement. Au-delà de cela, c'est un métier vraiment passionnant. C'est une activité où l'on ne compte pas son temps pour la simple et bonne raison qu'on ne le voit pas passer, et où la récompense, en plus du chiffre d'affaire bien sûr, est la relation avec le client. Que le bon sens de chacun permette aussi de faire la différence entre un agent immobilier qui a pignon sur rue et le développement «des pseudos agents commer-



BIENVENUE

• FOVÉ@PROD

Tél. : 06 17 82 58 19 ou
fabricebaillais@free.fr

Activité : production de films institutionnels CV par vidéo.

• ESTHER ESKENAZY

Maison médicale, 11 avenue de la République

Tél. : 01 64 13 44 44 ou
esther.eskenazy@gmail.com

Activité : osthéo-pathe

ciaux en immobilier, pullulant sur le net, et qui aujourd'hui, jouant sur l'ambiguïté (d'agence sur internet) ne sont pas des agents immobiliers, n'offrent qu'un accompagnement à la visite, et bien souvent font cette activité en plus d'une autre».

L'agent immobilier touche des honoraires libres calculés en pourcentage sur le montant de la transaction. Les pourcentages pratiqués sont de l'ordre de 5 à 7 %. Le revenu moyen d'un débutant peut être compris dans la fourchette 1392 (Smic) à 3 800 € brut mensuels. En sachant que le montant des transactions globales est extrêmement variable d'une agence à l'autre.

Les agences immobilières de Combs-la-Ville

• Abithéa

27 avenue de la République,
Tél. : 01 60 60 57 57

• Orpi, Agence Colin –

5 bis avenue de Quincy,
Tél. : 01 60 60 73 41

• L'Adresse – Benoteau immobilier,

37 avenue de Quincy,
Tél. : 01 60 60 72 29

• Combs Gestion, vitrine de l'immobilier

17 bis avenue de la République

Tél. : 01 60 60 11 12

• Immo 77,

9, rue Pierre et Marie Curie, ZAC de l'Ormeau Tél. : 01 60 60 82 82

• Laforêt Immobilier,

2 bis avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 60 18 90 00

• **Guy Hoquet**, 112 rue Sommeville,
Tél. : 01 64 88 08 58

• Val d'Yerres Immobilier,

37 avenue de la République,
Tél. : 01 60 60 70 85

EN BREF

Le métier d'agent d'escorte et de sûreté

Nouvelle animation proposée dans le cadre du réseau Information Jeunesse. Durant tout le mois de février une documentation est mise à disposition du public sur les métiers d'agent d'escorte et de sûreté. (Cette animation aura lieu avec des thèmes différents en mars, mai et septembre 2012).

Renseignement 01 60 60 96 60 remettre le lien du blog <http://clic-la-ville.fr/> et de facebook.

Le conseil de quartier Gare

Ce quartier à cheval sur la voie ferrée réunit le quartier Beausoleil et celui de Vaux-la-Reine. Il comprend aussi la Borne Blanche et la zone d'activités économiques Parisud 4.

Le conseil de quartier gare, comme les autres, traite lors de ses réunions de "petits" sujets du quotidien et aborde de plus gros dossiers. Les "petits" sujets sont aussi essentiels que les dossiers plus importants parce qu'ils peuvent parfois être très gênants au quotidien pour les habitants du quartier. Dans le quartier gare certains aménagements ont été effectués grâce à la vigilance des habitants afin de rendre le quartier plus propre, plus sûr ou plus agréable à vivre. Ainsi par exemple, une poubelle a été installée avenue de la République entre le café et la boulangerie. Dans un autre registre, une extension du trottoir a été



réalisé, à la demande du maire, au niveau du passage piéton devant le café le Fontenoy, afin de limiter le stationnement anarchique notamment sur le passage piétons. Par contre, l'aménagement ne fait pas tout si les conducteurs incivils ne prennent pas conscience qu'ils mettent les piétons en danger en les obligeant à se mettre sur la chaussée. Autre exemple, des bandes blanches ont été tracées au niveau de l'ancienne station service avenue de Quincy, afin de mieux délimiter le

parking et le chemin piéton.

DES DOSSIERS IMPORTANTS ÉVOLUENT, D'AUTRES NON

Les habitants du conseil de quartier gare ont réclamé la reprise de la chaussée avenue de la Forêt. Ces travaux sont très importants et coûtent très chers. Ils ne pourront pas être réalisés prochainement parce qu'il faut faire des choix. Mais la commune est consciente que la remise en état de cette voie devra être programmée dans les années à venir lorsqu'un financement approprié sera trouvé. En attendant, le service voirie de la commune s'efforce d'entretenir au mieux cette rue en bouchant régulièrement les nids de poule.

Un gros travail a été mené pour améliorer la propreté et les nuisances visuelles causées par certains commerces. Il n'est pas toujours facile pour eux compte tenu de la place disponible de bien ranger leurs containers. Toutefois le problème est aujourd'hui réglé pour Dia avenue de Quincy dont le nouveau propriétaire s'est montré vigilant et volontaire et les services municipaux ont rencontré le gérant du Fontenoy pour lui demander de ranger ses conteneurs en dehors du passage impasse des Bergeries. Aujourd'hui seuls les conteneurs de Dominos pizza continuent à poser problème.

Sur d'autres dossiers les problèmes posés sont complexes et des partenaires extérieurs à la commune doivent intervenir. Par exemple en ce qui concerne les nuisances autour des points de restauration avenue de Quincy, malgré un arrêté du Maire imposant leur fermeture à 22h. Le dossier, plus complexe que cela, nécessite de la patience et un autre type de travail en profondeur pour parvenir à une solution.

Enfin, d'autres dossiers sont en cours de traitement comme celui du stationnement avenue Lamartine où des solutions sont à l'étude et des échanges sont en cours avec certains riverains.

Samuel Dzialoszynski, membre du collège associations, commerçants, professionnels du Conseil de quartier Gare.



Président de l'association des commerçants du marché, vous êtes avec M. Ben Aissa, propriétaire de Dia avenue de Quincy, les membres du collège associations, commerçants, et professionnels qui composent le conseil de quartier. Quel est le rôle de ce collège ?

Le rôle de ce collège est bien distinct de celui du collège habitants. Nous devons synthétiser les problèmes ou remarques dont les professionnels du quartier nous font part et les faire remonter au Conseil de quartier. C'est un lieu supplémentaire où nous pouvons entendre les attentes des habitants mais je n'interfère jamais dans les discussions entre la mairie et les habitants à moins que les sujets concernent aussi les professionnels qui pour le quartier sont composés de 3/4 de commerçants du marché et 1/4 de commerçants sédentaires.

Que vous apporte cette nouvelle mission ?

Honnêtement ce n'est pas toujours une mission facile mais elle est utile pour faire connaître nos problématiques spécifiques.

Quels sont pour vous les dossiers importants concernant votre quartier ?

Sans hésiter la reconstruction du marché et d'une manière plus générale le développement de la zone autour du marché.

Jouer au tarot, et faire la chasse au "p'tit"

“ Daniel Arnould est le président du comité 77 de tarot et du club de tarot de Chelles. Il souhaite nous parler de ce jeu de carte et surtout communiquer afin de faire connaître et développer le jeu de tarot dans notre région.

Qu'est-ce que le tarot ?

Le tarot est l'ancêtre de tous les jeux de cartes. Jusqu'au moyen âge les tarots étaient utilisés uniquement pour prédire l'avenir, ils devinrent bientôt un jeu dont le succès persiste depuis maintenant cinq siècles. Le jeu de tarot comporte 4 catégories de couleurs : pique, cœur, carreau et trèfle de 14 cartes chacune s'y ajoute 21 cartes d'atouts et une 78^{ème} carte l'excuse carte spéciale qui peut être jouée à tout moment en remplacement de n'importe quelle carte. Le 21 d'atout (le plus fort) le 1 d'atout (le petit) et l'excuse s'appellent les bouts ou « oudlers ». C'est un jeu convivial et dynamique, les passionnés de carte aiment se retrouver toujours dans un esprit d'amusement sans oublier la compétition.

Qu'en est-il du tarot en Seine et Marne ?

Il faut remonter la barre et inciter les gens à venir nous rejoindre. En 1989 nous étions 400

licenciés aujourd'hui nous ne sommes plus que 150 ! Il est temps de donner un envol à notre comité. Rejoignez les clubs existants ou mieux encore, créez un club dans votre ville. Deux ou trois bénévoles suffisent pour créer l'association. Le comité 77 de tarot vous aidera à tout mettre en place : soirées, tournois...



Où se trouvent les clubs de tarot dans le département ?

Le comité de Seine et Marne compte aujourd'hui trois clubs fonctionnant en associations : Chelles, La Ferté sous Jouarre et la Grande Paroisse.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler Daniel Arnould au 06 81 95 07 86 ou vous connecter au site du comité 77 de tarot : <http://comiteseinemarne.free.fr> - site de la fédération française de tarot : <http://www.fftarot.fr>.

”



Le jeu de tarot réunit de nombreux passionnés



Atouts, «petit», 21, excuse, cavalier... autant de cartes qui rendent le jeu de tarot si particulier !



Assad, Samir, Dalila, Kenza et Harold participent régulièrement à l'atelier boxe thaï

Tremplin 16-20 ans : dans les coulisses de la boxe Thaï

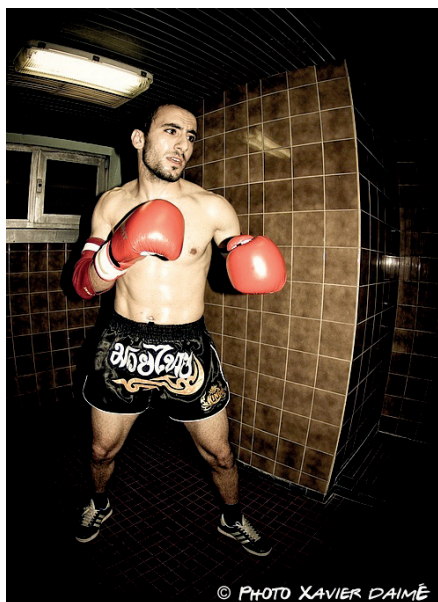
Depuis le mois de novembre, un atelier d'initiation à la boxe Thaï fonctionne et accueille une quinzaine de jeunes qui suivent assidûment les cours dispensés par Samir Bourhaleb le jeudi soir de 20h30 à 22h. Cette activité est proposée

par le service jeunesse et Tremplin 16-20 ans.

Samir Bourhaleb titulaire d'un brevet d'Etat a été choisi pour animer l'atelier d'initiation à la boxe Thaï (Muay Thaï est le vrai nom de la discipline). C'est une chance pour les adolescents de cet atelier car Samir adosse un beau palmarès : Champion de France fmda classe A des -63,5kg en 2011, champion de France fmda classe B -63.5kg en 2010, il remporte aussi la coupe Ile-de-France senior -63.5kg classe C en 2009, il est sacré champion Ile-de-France senior -63.5kg classe C en 2009. Pour lui, la boxe thaïlandaise nécessite des aptitudes physiques telles que la souplesse, les réflexes, la puissance et la force, mais aussi des aptitudes mentales comme le respect.

Rappelons que cet atelier est ouvert à tous et à toutes, le but étant d'apprendre à se maîtriser et respecter son adversaire.

Renseignements Tremplin 16-20 ans au 01 64 13 16 20



© PHOTO XAVIER DAIMÉ

Samir Bourhaleb anime l'atelier boxe thaï du Tremplin 16-20 ans



EVENEMENT

Les Compagnons mis à l'honneur par la SHAGE

Exposition au Château de la Fresnaye du 29 février au 25 mars 2012

La SHAGE (Société d'Histoire, d'Art de Généalogie et d'Echange), organise en collaboration avec la ville de Combs-la-Ville, une exposition sur «le compagnonnage d'hier et d'aujourd'hui». Cette exposition comporte 26 tableaux qui racontent en textes et en images l'histoire du compagnonnage depuis les légendes, le parcours d'un Compagnon, les différents métiers reconnus. Une seconde salle est réservée au Compagnonnage d'aujourd'hui (les trois Sociétés, les nouveaux métiers admis, des réalisations actuelles). Plusieurs vitrines renfermeront des outils et divers objets concernant cet univers.

Le Compagnonnage

Comme toutes les institutions qui ont traversé les siècles, le compagnonnage est de celles qui sont portées par l'imaginaire, que l'on fasse remonter ses origines au Temple du Roi Salomon ou aux chantiers des cathédrales. Un compagnonnage est une association d'hommes de métiers, soucieux de respecter certaines règles : un «devoir» dans un triple but d'assistance mutuelle, d'élévation morale et de perfectionnement professionnel.

Exposition ouverte du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Renseignements 01 60 34 27 62 / 65



Fêtes à venir, dates à retenir

FÊTE FORAINE, TOURNEZ MANÈGES DU 3 AU 18 MARS 2012

La fête foraine arrive à Combs-la-Ville, elle se déroulera du 3 au 18 mars 2012. Une quinzaine de manèges est attendue. Il y en aura pour tous les goûts : les amateurs de sensations fortes peuvent s'attendre à de bonnes montées d'adrénaline, les grands classiques qui font toujours recette ne manquent pas non plus : manèges pour enfants, jeux d'adresse (tir, jeux de pinces, pêche aux canards), trampoline, les autos tamponneuses pour petits et grands... Les animations ouvrent les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 19h. Lieux : parking de la piscine et esplanade du 14 juillet 1789.

Attention : interdiction de stationner sur le parking de la piscine et la rue Baptiste Marcet dès le mercredi 22 février à 20h pour permettre l'installation de la fête (les forains arrivent le lundi 27 février).

LA 34ÈME BRADERIE « LUTTE ANTI-GASPILLAGE »

La braderie aura lieu le dimanche 13 mai 2012 de 8h à 18h entre le parking de la piscine et la plaine centrale. Les inscriptions auront lieu à l'Hôtel de Ville (salle des commissions) le mardi 27 mars

de 16h30 à 20h, le mercredi 28 mars de 9h à 11h45 et de 14h à 17h et le samedi 31 mars de 9h à 11h45. Pour s'inscrire il faut habiter Combs-la-Ville ou une des communes limitrophes, être majeur et se présenter avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de trois mois et un moyen de paiement (espèces ou chèque). Chaque emplacement mesure 3 mètres sur 2,5 mètres et est vendu 13,20 euros. Réservation possible d'un ou deux emplacements par foyer (même nom, même adresse). Renseignements auprès de la Direction de l'Animation Culturelle et Festive au 01 60 34 27 61/59 ou sur www.combs-la-ville.fr. Un bulletin d'inscription sera téléchargeable en ligne et disponible à l'accueil de la mairie à partir du vendredi 16 mars.

LA FÊTE DE LA VILLE

La fête de la ville aura lieu du 21 au 24 juin 2012. D'ores et déjà nous faisons appel à vous pour la confection de costumes, de décor...

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu le samedi 8 septembre 2012 de 14h à 18h sur l'espace vert de la piscine.

Renseignements 01 60 34 27 59 / 63.

EN BREF

Marathon de Sénart

Comme tous les ans le Marathon de Sénart va avoir lieu le 1er mai. Ce grand événement sportif nécessite pour son organisation la présence et l'aide de nombreux bénévoles. C'est une expérience enrichissante à partager dans une ambiance festive. En étant signaleurs, ravitailleurs, ou en proposant une animation, vous participerez et assisterez de l'intérieur à l'organisation d'un événement qui prend un peu plus d'ampleur chaque année. Alors n'hésitez pas si vous êtes intéressés proposez dès maintenant votre candidature !

Renseignements : service des Sports, Château de la Fresnaye ou 01 60 34 27 64

Forum des centres de vacances d'été

Pour réserver les centres de vacances d'été de vos enfants âgés de 6 à 15 ans, vous pouvez venir découvrir l'offre de destination proposée par la mairie le samedi 10 mars 2012 de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville et effectuer une pré-réservation.

Renseignements 01 64 13 16 81

Mardi gras

Mardi 21 février 2012, grande soirée costumée en famille (enfant à partir d'un an) à la salle des fêtes. Le thème est « Bal masqué » de 19h à 22h30.

Dégustation de desserts apportés par les familles, ateliers créatifs, maquillage, bal, défilé masqué, voilà un extrait du programme que vous proposent pour cette soirée les équipes de Trait d'Union, la halte jeux et la ludothèque.

Inscriptions obligatoires à Trait d'Union à partir du 30 janvier. Participation 1 € par personne et un gâteau par famille.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Soirée Mardi gras

THÈME : BAL MASQUÉ

Concours : décoration de loups Défilé + remise de prix

organisée par Trait d'Union, la Halte-Jeux "Les Lutins" et la Ludothèque "MIL'Jeux"

Mardi 21 février 2012 de 19h à 22h30
à la salle André Malraux

Inscription à Trait d'Union à partir du 30 janvier
Tarif : 1€ par personne +
Participation obligatoire : un gâteau par famille à apporter le jour-même

Centre d'activités sociales Trait d'Union
Rue Paul Picaud 77 380 Combs-la-Ville
Renseignements au 01 60 60 92 44

Projections de vidéos à la médiathèque

Le principe d'une médiathèque est de pouvoir proposer plusieurs média. Aussi outre les livres, la médiathèque de Combs-la-Ville possède des CD, des DVD, des magazines... Régulièrement elle propose des animations pour vous permettre de découvrir les différents média et leur contenu. C'est pour cette raison qu'elle proposera désormais durant les périodes de vacances, des projections de vidéos afin de faire vivre et découvrir la richesse de son fonds DVD. Aussi, pendant les vacances de février, des projections vidéo auront lieu les mercredis et samedis dans le Petit Forum (1^{er} étage de la médiathèque). L'entrée est libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements : 01 64 88 61 53

- Mercredi 22 février à 10h30 (spéciale enfant 2-5 ans) : *La Petite taupe et la fusée* de Zdenek Miler (1h05).

- Mercredi 22 février à 15h30 : *Juno* de Jason Reitman (1h32).

- Samedi 25 février à 15h30 : *Concert de Nirvana - Live at Reading* (1h20).

- Mercredi 29 février à 10h30 (spéciale enfant 2-5 ans) : *La Petite taupe* de Zdenek Miler (1h05).

- Mercredi 29 février à 15h30 : *Little Miss Sunshine* de Jonathan Dayton (1h38).

- Samedi 3 mars à 15h : *Microcosmos* de C. Nuridsany et M. Pérennou (1h13).

EN BREF

Exposition livres d'artistes

Venez découvrir l'exposition les oeuvres de l'illustratrice Laura Rosano composées d'originaux encadrés et du jeu d'artiste («le jeu de l'oie des contes»). L'exposition se tiendra du mardi 6 au samedi 31 mars 2012 aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Renseignements : 01 64 88 61 53

Café littéraire

Réservez votre soirée pour le premier café littéraire du prix «Un livre, Une commune» vendredi 9 mars à 20h30 au café de la République. Il vous permettra de rencontrer certains auteurs des 7 premiers romans en compétition vous permettant de discuter avec eux et de les interroger sur leur travail.

Renseignements : 01 64 88 61 53

LE COIN DVD

LES AMOURS IMAGINAIRES DE XAVIER DOLAN (2010)

Lors d'un dîner, deux amis inséparables Francis et Marie, tombent sous le charme de Nicolas, un jeune homme à la beauté envoûtante. Nicolas devient leur ami et ils se laissent l'un et l'autre la possibilité de le séduire. Dans sa superbe mise en scène de fragments d'un discours amoureux, Xavier Dolan, jeune cinéaste réussit un film lumineux mais aussi émouvant. Le film développe une forme très esthétique, avec cadres serrés pour traquer l'émotion, beaux éclairages, musique mélan-



geant vieux succès et nouveautés, dialogues percutants et drôles. Xavier Dolan a retenu la leçon de ses maîtres en cinéma : Eric Rohmer et Wong Kar-Wai. Il a réalisé un film non conventionnel et a imposé son style : un cinéma d'auteur décalé, brillant, intellectuel et sensible.

LES BONUS DE GUILLAUME : GUILLAUME GALLIENNE

Guillaume Gallienne est un acteur français, sociétaire de la comédie française.

Il débute au cinéma avec « Tableau d'honneur » de Charles Nemes et poursuit sa carrière dans plusieurs comédies de Claude Lelouch.

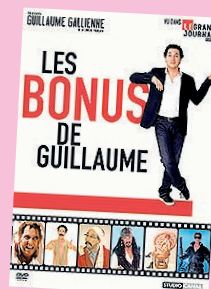
Fidèle au genre comique, il joue dans

« Narco », «Tu vas rire, mais je te quitte », «Fauteuils d'orchestre ».

En 2008, il écrit et joue « Les garçons et Guillaume à table », spectacle dans lequel il revient avec humour sur son enfance.

Il arrive sur Canal+ où il anime dans l'émission « Le Grand Journal » : Les Bonus de Guillaume, sketch drôlissimes, ou il imagine un bonus d'un film souvent décalé.

Ce DVD vous fera découvrir les parodies et les pastiches de cet acteur de la Comédie Française aux multiples facettes.





Ces champions ordinaires du Cyclo Club

Ils ont fait des trucs un peu dingues...

Dingue comme le Ventoux par ses trois faces dans la même journée (140 km et plus de 4000 mètres à grimper – ceux là on les appelle les « Cinglés du Ventoux ») ; le Tour du Mont-Blanc sur trois étapes (plus de 8000 mètres à grimper) ; ou 24 heures de vélo sans dormir pour aligner quelques 400 kilomètres.

MAIS QUI SONT-ILS DONC ?

Des champions ? Non ! Pas vraiment. Juste des cyclos, quasiment ordinaires si l'on peut dire... sauf à considérer un minimum d'expérience, un entraînement suffisamment sérieux, et sans doute aussi une certaine force de caractère. Ce sont des cyclos comme beaucoup pourraient être. Aucune prédisposition notoire à réaliser des exploits, le plus souvent n'ayant point le profil du grimpeur, ni les qualités sportives du champion. Ce sont des cyclos du Cyclo-Club de Combs-la-Ville, comme il y en a du reste dans quasiment tous les clubs cyclos.

Des cyclos qui régulièrement aussi

(chaque année à l'Ascension) se donnent rendez-vous pour descendre en Lozère (quatre étapes pour presque 600 km), ou pour participer à une cyclo-montagnarde (4000 m de dénivelé, et plus de 200 km sur un jour et demi), ou qui se lancent sur un tour de Corse...

Il ne s'agit pas d'une élite. Ces cyclos savent aussi prendre du bon temps, sur des sorties cools, à kilométrage raisonnable (comme le club sait en proposer toute l'année). Ils ont juste progressé au fil des ans comme tout un chacun le ferait en se tournant vers cette activité avec un minimum de persévérance. Avec leur moyens et leur expérience ils ont fini par se lancer des défis, mais sans prendre la grosse tête, et sans perdre de vue les valeurs du cyclotouriste qui sont aussi détente, découverte, convivialité.

Ils ont tous commencé par d'autres défis : apprendre à tenir sur un vélo, puis faire 10 km, puis 20. Un jour ils ont fait leur premier « 50 ». Pour beaucoup sans doute, c'était déjà un exploit dont ils ne se seraient jamais crus capables. Après une première expérience souvent

personnelle ils ont fini par rejoindre un club où ils ont trouvé l'émulation. Alors, entraînés par les camarades, ils ont fait leur premier « 100 » et se sont découvert des capacités insoupçonnées comme le sont les vôtres sans doute. Ils ont compris que l'impossible et l'inaccessible (ou ce qui leur paraissait tel) était finalement à leur portée, qu'il suffisait juste de se préparer sérieusement et d'y croire avec une once de ténacité.

SI VOUS VOULEZ REJOINDRE LE CYCLO-CLUB...

Le cyclo club vous invite à sa manifestation annuelle, les Randonnées de Printemps le 18 mars 2012. De nombreux parcours Route et VTT vous seront proposés, au départ du gymnase Jacques Cartier.

Pour tous renseignements :

01 64 88 81 12

Site internet : <http://cycloclub.combs.free.fr>

TSN School

La saison a redémarré pour la TSN'School.

Voilà quatre ans que la TSN' School a ouvert ses portes. Myriam, professeur d'Etat reconnu et dont l'originalité artistique et la pédagogie n'est plus à prouver, accueille les élèves dès l'âge de 4 ans. Au programme : l'apprentissage de la danse dans la joie et la bonne humeur. À travers des musiques tendances, dynamiques et variées Myriam partage sa passion de la danse. Des enfants aux adultes, tout le monde trouvera et aura sa place !

Depuis trois ans la TSN' School a décidé de proposer des cours de Hip Hop. Damien alias « Buzz », danseur du groupe Specimen qui participe régulièrement en solo ou en groupe à de nombreux événements de la scène Hip Hop a rejoint l'association et propose des cours complets aux élèves dès l'âge de 6 ans. De l'initiation au cours de confirmés, sa pédagogie issue de différentes formations de la danse de rue, permet une entrée directe dans l'univers du Hip Hop. Au programme : apprentissage des techniques Hip Hop, du free style, accompagné d'une dose efficace de plaisir autour de musiques originales et détonantes ! Pari réussi ! Comme chaque



année depuis son ouverture, la School a proposé à ceux qui désiraient les découvrir de venir essayer ses cours de Street Modern Jazz et de Hip-hop. Fort de son succès, l'association a pu faire le constat d'une importante fréquentation à ces cours d'essais. C'est avec plaisir que l'association ouvre ses portes à ses nouveaux adhérents et retrouve ses anciens élèves qui ont renouvelé leur confiance. En quatre ans la TSN' School a vu son effectif tripler !

Pour toutes informations sur les lieux et horaires des cours n'hésitez pas à contacter Florence la Présidente au 06.59.77.10.97 ou par mail à tsnschool.bureau@orange.fr

Révosoleil

Le début de l'année 2012 aura été marqué par un voyage pour un groupe de 24 personnes en Laponie Finlandaise où nous avons pu pratiquer les sports de neige dans des paysages splendides.

De retour, nous vous annonçons que prochainement nous proposerons le programme d'une escapade sur les Marchés de Noël européens (tout en autocar) et nous dévoilerons le contenu de notre grand voyage 2013 (avril) au YUNNAN - province de Chine aux confins du Tibet peuplée de plus de 50 ethnies différentes et aux paysages grandioses passant des rizières en terrasse aux montagnes enneigées. Suivra aussi un programme Prague et la Bohême. Il est toujours possible de s'inscrire pour notre circuit de 5 jours dans l'Ouest de l'Angleterre qui aura lieu en septembre 2012.

Renseignements Jeannine Jung au 01 60 60 53 19 et 06 80 07 04 34 ou sur le site Internet www.revosoleil.com

Combs Jumelage

En 2012 les échanges familiaux annuels avec nos villes jumelées seront poursuivis selon le calendrier ci-dessous.

Du samedi 14 au jeudi 19 avril, voyage à Oswestry, notre jumelle anglaise.

Du vendredi 25 au mardi 29 mai, venue à Combs-la-Ville d'une délégation Allemande de Duderstadt (séjour préparé par l'Amitié Franco Allemande).

Pendant la première quinzaine de juillet (dates non encore arrêtées), venue à Combs d'une délégation Chypriote de Dali.

Une délégation de Combs devait rendre visite à nos « cousins » Québécois de Salaberry-de-Valleyfield courant 2012. Exceptionnellement, ce voyage est décalé début 2013 afin de découvrir le Québec sous la neige.

Si vous souhaitez vous impliquer dans ces échanges, en recevant une famille étrangère ou en vous rendant dans une famille habitant l'une de nos villes jumelées, contactez nous au 01 60 60 57 78.

Action humanitaire Synergie Combs

Toute l'équipe de Synergie, vous présente ses meilleurs vœux 2012, vous remercie pour vos dons et de nous avoir soutenu toute cette année. Car cela a contribué à la réalisation de nos projets et actions. Nous comptons sur vous en 2012.

Mme Nicolas 01 60 60 13 83 (matin) 01 60 34 05 12 (après-midi)

Badminton Combs-la-Ville



Marie Anne Hidalgo
et Fabienne Pichard

Début de saison très bien négocié pour le badminton Sénartais avec une place de leader obtenue à la mi-parcours du Championnat de France d'interclubs de nationale 1. Cinq victoires et un match nul permettent au Sénart Badminton

d'ambitionner autre chose que le seul maintien en Nationale 1 pour une première saison à ce niveau.

Côté individuel Combs-la-Ville aura pour la première fois deux représentants au Championnat de France qui se dérouleront à Montauban les 4 et 5 février 2012. Il s'agit de Marie Anne Hidalgo qualifiée en double dame (3^{ème} participation consécutive) et de Damien Brunel qualifié en double homme. À signaler un titre de Championne Régionale en double dame vétéran pour Fabienne Pichard.

Prochain rendez-vous le samedi 11 février à 15h au gymnase J. Cartier pour la 7^{ème} journée de N1. Sénart Badminton accueille l'équipe d'Ecouen-Ezanville pour une rencontre qui s'annonce très périlleuse.

CACV Athlétisme

Record de participation battu ce dimanche 8 janvier, au Cross de Sénart sur le site de la Borne Blanche ! En effet, ce sont 459 athlètes toutes catégories confondues (390 en 2011!) qui se sont affrontés, sous un ciel clément, dans les 9 courses proposées par le CACV Athlétisme.



Dans la course phare des 8km175, c'est Jérémy Valat du Neuilly sur Marne Athlétisme qui s'impose en 29'45. Quelques beaux podiums combs-la-villais avec un doublé (premier, deuxième) en poussins 10/11 ans (2km490) de Thierno Balde et Lilian Auriau, mais aussi Nouredine Aid, premier junior (5km650 en 21' soit 16,1km/h !) et une belle troisième place dans un cross - pour tous très relevé - de Sébastien Feret. Le député Maire Guy Geoffroy termine très honorablement sa course et avec son deuxième adjoint (sports) Gilles Alapetite, ils ont félicités tous les participants et ont remis coupes et médailles.

Le président Christian Desmet et les membres du bureau du club se sont félicités du bon déroulement de cette compétition et remercient vivement les services techniques et des sports de la mairie ainsi que toutes celles et ceux qui ont participé bénévolement à la réussite de cette matinée sportive.

Don du sang

Le samedi 18 février de 9h30 à 17h, l'association des donneurs de sang bénévoles de Combs-la-Ville organise une collecte à l'Hôtel de Ville. En donnant votre sang vous contribuez à sauver des vies.

Renseignements : 06 80 65 73 95

FNACA

Il y a 50 ans, le 19 mars 1962 sonnait en Algérie le « cessez-le-feu ».

Espoir de paix au terme d'une « guerre cruelle » de près de 10 ans. Espoir de retour au foyer pour ceux qui ont donné plus de deux ans de leur jeunesse. Ce jour évoque aussi le deuil de plus de 100 000 soldats français (nous y comptons les supplétifs massacrés après le « cessez le feu ») l'amertume des européens chassés d'une terre où trois générations avaient vécu et travaillé. Ce 50^{ème} anniversaire d'une date controversée - mais, pourtant - la seule historique - est pour nous un jour de recueillement. Place du 19 mars et place du Souvenir nous nous inclinons devant tout ces deuils et toutes ces douleurs.

Scène nationale de Sénart

- Amateurs de musique classique, impossible de rater ce concert autour de Beethoven, Haydn et Pauset avec l'Orchestre **Les Dissonances** - le dimanche 12 février à 17h, à La Coupole.
- De la danse puissante, sensuelle, sauvage avec **Le Tango du Cheval** de Seydou Boro - les 9 et 10 février à La Coupole
- Pour le jeune public, un concert rock'n'roll déjanté avec **Petit Robert et le mystère du frigidaire**, par la Cie Brico Jardin - les 6 et 7 mars à La Coupole

Renseignements 01 60 34 53 60 ou www.scenenationale-senart.com

L'intérêt national ou la popularité ?

Cette question, chacune et chacun d'entre nous devra la mettre dans la balance du choix qui se présentera dans quelques semaines. Une démarche réaliste et responsable est nécessaire pour la gouvernance d'un pays et son avenir. Bien sur les choix entraînent parfois des divergences d'opinions, mais l'intérêt de la nation et des français doit être et rester le fil conducteur de toute action.

La situation de notre pays, au cœur d'une crise dont bon nombre d'entre nous connaissent les affres qu'elle génère, doit faire l'objet d'une gestion rigoureuse dans laquelle certains projets sont nécessaires afin que notre économie retrouve le rang qui est le sien et nous permette de parler sereinement d'avenir.

Le retour à l'équilibre de nos finances publiques entraine de facto des mesures que certains trouveront peut être injustes, mais elles sont nécessaires ; le gouvernement et le chef de l'Etat s'y attachent, souvent au détriment de leur popularité. Mais n'est pas

là ce que l'on attend d'un exécutif courageux et réaliste ?

D'autres s'évertuent à vouloir promettre un avenir « différent » qui engage un poids financier très important sans apporter la justification des recettes nécessaires au financement de leurs promesses, tout en oubliant au passage la crise que nous traversons !

De la démagogie, voilà le fond et la forme du programme socialiste, sans aucune stratégie à long terme. Ne vous y laissez pas prendre, on ne peut pas leurrer un électorat et contourner une réalité !

Il vous faudra agir et décider avec clairvoyance dans un délai très proche, tant pour le présent que pour l'avenir, le sens de l'action politique que vous souhaitez pour notre pays.

Autour de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale

ZAC de l'Ormeau : on marche sur la tête !

Mélange d'activités commerciales, artisanales et de services, sans cohérence d'ensemble, cette zone autour de l'Intermarché connaît le déclin. Nous sommes d'accord sur le diagnostic : elle doit être réhabilitée. Mais, nous sommes en désaccord avec les décisions prises au nom de cet objectif partagé. L'enseigne Intermarché veut construire un nouveau magasin en bordure de la Francilienne, à côté du terrain d'accueil des gens du voyage. Le bâtiment actuel a une surface commerciale de 1700 m², le nouveau en aura 3000 m² soit près du double. La galerie marchande sera elle aussi en nette augmentation. Après le transfert, le site actuel restera sans usage. Ce projet appelle plusieurs commentaires. Le magasin s'éloignera un peu plus encore de la ville, rendant l'accès impossible pour ceux qui n'ont pas de voiture, en particulier les personnes âgées. La galerie marchande, plus grande, accueillera des commerces supplémentaires au détriment de ceux du centre-ville. Comment vouloir mener des politiques de maintien à domicile des personnes âgées en éloignant un peu plus encore les commerces ? Comment

défendre le commerce de centre-ville, le marché et accepter qu'une surface commerciale plus importante se développe à l'extérieur de la ville ? C'est pour cela que nous avons toujours exprimé notre désaccord avec l'accroissement de l'offre commerciale en périphérie de ville. L'incohérence est aussi dans le projet urbain de cette zone. Alors qu'il y a déjà de nombreux bâtiments abandonnés, le projet ne prévoit rien pour remplacer l'actuel Intermarché. Des études, nous dit-on, sont prévues mais rien de concret. En matière d'utilisation des espaces, c'est aussi une aberration. Un bâtiment neuf sera construit sur des terrains non encore urbanisés pendant qu'un autre en bon état sera abandonné. Que deviendra le magasin Grand Frais isolé du reste ? Que deviendront les autres petits commerces de cette zone ? Probablement des friches en devenir. Ce projet n'est pas la solution pour la réhabilitation de cette zone et il est néfaste pour les Combs-la-Villais. Nous nous y opposerons.
P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, R. Zallio, M-C. Barthès, F. André, C. Gauthier, M-J. Dunand mieuxvivrea-combs@laposte.com

Principales délibérations du Conseil municipal du 23 janvier 2012

- Mise à jour du régime indemnitaire du personnel communal au regard des modifications statutaires concernant certaines primes attribuables et leurs modalités d'application.
- Demande de subventions pour la construction d'une crèche collective de 40 berceaux.
- Demande de subvention de fonctionnement à la CAF pour la formation professionnelle des agents des centres de loisirs.
- Demande d'attribution de la réserve parlementaire pour les travaux d'aménagement de la rue de Lieusaint.
- Désaffectation et déclassement du domaine public communal des parcelles cadastrées A n°1209 et A n°1210 sise 55 rue Sermonoise, après enquête publique.
- Approbation des actions 2012 proposées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).
- Approbation du règlement des événements forains.
- Présentation du rapport d'activités 2011 de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.



DATES

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

le 20 février 2012 à 20h à l'hôtel de ville

PERMANENCES DES ELUS

les vendredis soirs de 17h30 à 18h30 à l'Hôtel de Ville

- **10 février** : J.M. Guilbot, maire-adjoint et C. Declerck
- **17 février** : J. Derré, maire-adjoint et P.T. Essoungou
- **24 février** : J. Fourgeux, maire-adjoint et M. Fleury,
- **2 mars** : G. Rackelboom, maire-adjoint



LE POINT SUR... Les timbres fiscaux OMI et ANAEM / Les élections

Les timbres OMI (appelés OFII) ne sont plus en vente depuis le 1er janvier 2012. Cette série de timbres spéciale est supprimée. Depuis cette date, les taxes précédemment acquittées au moyen des timbres OFII le sont au moyen de timbres fiscaux disponibles dans les points de ventes habituels (bureaux de tabac et trésoreries).

Ceci vaut pour les taxes sur les titres de séjour et les documents de circulation pour étranger mineur, les demandes de naturalisation et déclarations d'acquisition de nationalité par mariage ou les demandes de validation d'une attestation d'accueil déposées en mairie.

Les timbres OFII ne sont plus en vente depuis le 1er janvier mais peuvent en-

core être utilisés pendant deux mois. Les timbres en circulation et non utilisés au 1er mars 2012 pourront être remboursés par les délégations territoriales de l'OFII jusqu'au 31 décembre 2016.

Rappel :

En 2012, les électeurs seront appelés aux urnes à plusieurs reprises. Pour l'élection présidentielle les 22 avril et 6 mai, puis pour les élections législatives les 10 et 17 juin. Pour voter il fallait être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. Toutefois, ceux qui auront 18 ans d'ici le 29 février 2012, seront inscrit(e)s d'office sur les listes électorales. Vous recevrez dans les semaines qui viennent une notification d'inscription. Une procédure complémentaire sera mise en place pour les

jeunes qui auront 18 ans entre le 1er mars 2012 et les dates des différents scrutins.

Vous avez changé d'adresse sur la commune ? Si vous êtes déjà inscrit(e) sur les listes électorales de Combs-la-Ville, vous devez signaler ce changement d'adresse le plus vite possible au service élections de la Ville par téléphone, courrier ou en vous déplaçant à l'Hôtel de Ville.

La procédure d'inscription sur les listes électorales par Internet est possible à Combs-la-Ville depuis début décembre 2011. À ce jour de nombreuses inscriptions ont été transmises par ce biais. Pensez-y pour l'année prochaine !

Renseignements au 01 64 13 16 67

Bon à savoir

CONCOURS D'INFIRMIER ET PORTES OUVERTES

Pour la formation D.E Infirmier IFSI JB Pussin Hôpitaux Saint Maurice, le concours a lieu le 12 avril 2012.

Le début des inscriptions a démarré le 3 janvier 2012 et se termine le 11 mars 2012.

Renseignement 01 43 96 60 59

Parallèlement, l'institut de formation en soins infirmiers Jean Baptiste Pussin vous accueille le samedi 11 février 2012 de 10h à 16h à la journée portes ouvertes. 12-14 rue du Val d'Osne 94 410 Saint Maurice au 01 43 96 60 59.

Métro Charenton Ecoles (ligne 8) Bus 111

<http://www.hopitaux-st-maurice.fr>

Inscriptions

ACCUEILS DE LOISIRS DES VACANCES DE PRINTEMPS

Vous avez jusqu'au 29 février 2012 pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pour les vacances de printemps qui auront lieu du 14 au 30 avril 2012.

Renseignements : 01 64 13 16 81

Etat civil

NAISSANCES :

Tiago Marques-Oliveira

MARIAGES :

Benjamin Dely et Ketzia Carbin

DÉCÈS :

Renée Laurent épouse Godefroy (92 ans)

Jeanine Jaffrézic épouse Vergnes (76 ans)

Wa Muamba Kabunda Bamuanya (71 ans)

Claude Hinniger (60 ans)

Raymond Fabre (91 ans)

Jacques Jovelin (77 ans)

Juliette Maréchal veuve Lemans (84 ans)

Noël Marie (47 ans)

Jean Métay (89 ans)

Jeanine Delabrouille veuve Fabre (87 ans)

Christian Agneray (65 ans)

Katarzyna Rzeszut veuve Bialek (96 ans)

Pratique

HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville

77 385 Combs-la-Ville Cedex

Tél. : 01 64 13 16 00

OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 17h (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 18h sauf le vendredi jusqu'à 18h30)
- le samedi de 8h45 à 11h45

Le service Formalités administratives est fermé le mardi après-midi, le service Enfance-scolaire et le service Urbanisme sont fermés les mardi et jeudi après-midis. Le service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.

SERVICES DE GARDE

Médecins : deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h), les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505

Pharmacies : les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).



Créateur Paysagiste

A. HUPET COMBS LA VILLE
 Pavages, Rocailles, Bassins,
 Cascades, Clôtures,
 Gazon de plaquage

Services + : -50% d'impôts
 Taille du jardin et entretien du bassin

06 86 70 95 47
01 60 60 42 70

Adhérent Professionnels à domicile
 Agrément n°270 608 / F 064 / S197



SENART SERVICES
01 64 88 60 56
www.senartservices.fr



Ménage-repassage.
 Jardinage.
 Garde d'enfants de plus +3 ans.
 Et d'autres services à domicile





24 RUE DE LA MARE AUX POIRIERS Services
77380 COMBS LA VILLE

agreement simple n°N220610/F/077/S/087

Halte aux courants d'air !

CHANGEZ VOS FENETRES ET REDUISEZ VOS FACTURES DE CHAUFFAGE

Respect des délais et propreté assurés

Contactez-nous au **01 64 13 66 13**

www.ipf-renovation.fr **Show-room / Devis offert** nicole.rousselot@ipf-renovation.fr

ZAC de l'Ormeau 18 rue Pierre et Marie Curie 77380 COMBS LA VILLE



Immo7

Agence Immobilière

LA SOLUTION 100% TRANQUILITÉ



www.immo-77.fr

**Bon pour une
 ESTIMATION
 GRATUITE.**

Sans aucun engagement

Ensemble réalisons votre projet

01.60.60.82.82

COMBS - ZAC de l'Ormeau (C^{cial} Intermarché)

Prix : 286 000 €



COMBS LA VILLE
 "AGREABLE SECTEUR" PAVILLON SUR 444 M² DE
 TERRAIN AVEC CUISINE EQUIPEE, SEJOUR AVEC
 CHEMINEE, SDBAINS, 3 CHAMBRES, CHAUFFAGE GAZ,
 GARAGE! CLASSE ENERGIE D

Prix : 150 000 €



COMBS LA VILLE
 APPARTEMENT AVEC CUISINE AMENAGEE, SEJOUR SUR
 BALCON, CHAMBRE, SDBAINS, PARKING S/SOL! PROCHE
 GARE ET CENTRE VILLE! CLASSE ENERGIE C

Prix : 109 000 €



LIEUSAIN
 EN CENTRE VILLE, IMMEUBLE EN PIERRES, APPARTE-
 MENT 2 PIECES, SEJOUR, CUISINE INDEPENDANTE, 1
 CHAMBRE, SDEAU, CLASSE ENERGIE E

Prix : 376 000 €



COMBS LA VILLE
 BEAU PAV. IND., CUISINE EQUIPEE, CELLIER, GRAND SEJOUR
 SALON, 4 CHAMBRES, DONT 1 SUITE PARENTALE, SDBAINS
 GARAGE AGREABLE TERRAIN DE 572M². CLASSE ENERGIE D

Prix : 255 000 €



COMBS LA VILLE
 PAVILLON AVEC CUISINE EQUIPEE, SEJOUR, SALON, 3
 CHAMBRES, SDBAINS, GARAGE, JARDIN AVEC TERRASSE!
 CLASSE ENERGIE D

Prix : 274 000 €



COMBS LA VILLE
 PAV. AVEC CUISINE EQUIPEE, SEJOUR SALON CHEMINEE,
 4 CHAMBRES, SDBAINS, CAVE, GARAGE, ATELIER, PRES
 DE 400 M² DE TERRAIN! CLASSE ENERGIE D